

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire, toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. ☐

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de vos données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Délégation Bourgogne-Franche-Comté dont vous dépendez. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet du dit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté
14, rue Violet
25000 Besançon
03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



MAIRIE DE COLOMBE LES VESOUL

1 rue de la Mairie
70000 Colombes les Vesoul
03 84 75 66 39
colombesvesoul@orange.fr
<https://colombesvesoul.fr/>

colombesvesoul

FONDATION



► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

L'EGLISE SAINT DENIS DE COLOMBE LES VESOUL

Haute-Saône



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture : Fondation du patrimoine - Document géré par PrintFlur - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org



LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Située au centre du village et entourée par un mur en pierres sèches, l'église est située entre l'école et l'ancien presbytère et son jardin.

Elle existait déjà en 1282. Son patron est Saint Denis. Elle fait partie de la paroisse de Noroy.

Les parties les plus anciennes de l'église sont le sanctuaire, le transept et la base du clocher. On entre par un portail flamboyant en plein-cintre surmonté d'une petite niche et d'une large archivolte. De part et d'autre du portail, deux consoles restent d'un ancien auvent.

Son clocher en pierres jointées à toit bulbeux a été rebâti vers 1670, après l'incendie de l'édifice par les suédois en 1635.

Des éléments intérieurs (retables, tableaux...) sont protégés au titre des monuments historiques. A l'extérieur, une croix du XVIIIème siècle – une vierge à l'enfant accostée de deux anges musiciens – est également classée.

LE PROJET DE RESTAURATION

Après une restauration extérieure réalisée en 2008, la commune souhaite aujourd'hui engager des travaux intérieurs afin de s'assurer de la bonne conservation et de la mise en valeur de cet édifice.

Les travaux portent sur la réfection :

- des plâtres et des peintures,
- le nettoyage des pierres apparentes,
- le traitement des boiseries,
- l'installation électrique.

Montant des travaux	62 559 euros
Objectif de collecte	10 000 euros
Début des travaux	Autisme 2019



BON DE SOUSCRIPTION

► *Qui, je fais un don* pour aider la restauration de

L'EGLISE SAINT DENIS DE COLOMBE LES VESOU

Et l'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/60768

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

L'EGLISE SAINT DENIS DE COLOMBE LES VESOU

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal, vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €

* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de compléter la case ci-contre